



## Discours de la CGT-Culture pour la panthéonisation d'Ambroise Croizat



Mesdames, Messieurs,  
Cher.es camarades,

Nous voici aujourd'hui réunis dans ce temple républicain qu'est Le Panthéon portant sur son fronton la mention : "Aux grands hommes, la patrie reconnaissante".

**En cette période d'une mobilisation forte ET historique contre une énième attaque contre notre système de retraite par répartition où le gouvernement souhaite faire reculer l'âge de départ à la retraite à 64 ans et accélérer l'augmentation du nombre d'annuités à 43, nous souhaitons ce jour panthéoniser symboliquement Ambroise Croizat, père fondateur de la Sécurité sociale, lui qui disait que la retraite ne devait pas être l'antichambre de la mort.**

Issu du programme « Les jours heureux » du Conseil national de la Résistance, le système de retraite a été fondé au sortir de la Seconde guerre mondiale dans un pays en ruine.

Que l'on ne nous fasse pas croire que ce système n'est plus viable alors que la productivité des Français et des Françaises n'a cessé de s'accroître non seulement par les avancées technologiques mais également par l'intensification accrue du travail faisant de la France la septième puissance mondiale.

Ambroise Croizat, né en 1901, travailla en usine dès l'âge de 13 ans.

Il anima les grandes grèves de la métallurgie lyonnaise, fut secrétaire de la fédération CGT unitaire des Métaux et fut élu député en 1936.

**Ainsi, c'est la classe ouvrière qui entrait à l'Assemblée nationale.**

**Il serait temps que la classe ouvrière entre à son tour au Panthéon.**

Déchu de son mandat le 20 février 1940, il fut condamné le 3 avril 1940 par le 3ème tribunal militaire de Paris à 5 ans de prison.

Libéré le 5 février 1943, il fut nommé par la CGT clandestine à la commission consultative du gouvernement provisoire d'Alger.

**Au titre de la CGT**, à partir de novembre 1943, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire.

À la Libération, il fut élu membre des deux Assemblées constituantes puis à l'Assemblée nationale de 1946 à 1951.

Ambroise Croizat fut nommé ministre du Travail, du 21 novembre 1945 au 26 janvier 1946 par de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République puis nommé ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

Il fut chargé d'améliorer le système de protection sociale (assurance maladie, système de retraites, allocations familiales), d'organiser la Sécurité sociale en application des ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, émanation directe du Conseil national de la Résistance.

Par le travail collectif effectué avec Alexandre Parodi et Pierre Laroque, Ambroise Croizat parvint à mettre en place la Sécurité sociale.

Les allocations familiales furent doublées, puis il augmenta de 50 % la rémunération des heures supplémentaires et supprima l'abattement de 10 % sur les salaires féminins.

**Mort le 11 février 1951, ce fut un million de personnes endeuillées qui l'accompagnèrent au cimetière du Père-Lachaise où il fut inhumé.**

Par cette cérémonie, nous faisons vivre la mémoire et l'héritage d'Ambroise Croizat et poursuivons son combat.

Et faire vivre cet héritage est possible car les solutions sont là, à portée de main :

- augmenter les salaires
- supprimer les exonérations patronales
- établir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

**Aujourd'hui, le gouvernement tente de passer en force. La mobilisation depuis deux mois montre l'attachement des Français et Françaises à leur modèle social que nous défendrons jusqu'au retrait de cette contre-réforme.**

**Rappelons qu'à 62 ans, un quart des 10% des Français les plus pauvres sont morts. Cette contre-réforme n'a qu'un but : s'attaquer au plus faibles.**

Nous terminerons par les mots d'Ambroise Croizat sur le sens de notre mobilisation contre l'actuelle réforme des retraites et le sens de cette cérémonie de pré-panthéonisation :

***« IL FAUT EN FINIR AVEC LA SOUFFRANCE, L'INDIGNITÉ ET L'EXCLUSION.  
DÉSORMAIS, NOUS METTRONS L'HOMME À L'ABRI DU BESOIN. NOUS FERONS DE LA RETRAITE  
UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA VIE. »***

**Les engagements et les actes d'Ambroise Croizat font partie de notre histoire sociale.**

Ils ont permis la fondation de la Sécurité sociale qui est notre bien commun et sont NOS CONQUIS SOCIAUX comme aimait à le dire Amboise Croizat, plutôt que de parler d'acquis sachant que le patronat sera toujours en embuscade pour nous retirer le moindre de nos droits.

**A ce titre, c'est notre patrimoine. Notre patrimoine social.**

**ALORS, NOUS LE DISONS, CETTE DEMEURE EST LA TIENNE : « ENTRE ICI AMBROISE CROIZAT ».**

Paris, le 23 mars 2023

